

Les participants à la première session annuelle ordinaire du Conseil de l'Enfance poursuivent leurs travaux en ateliers

Le Conseil National de l'Enfance (CNE) a poursuivi hier les travaux de sa première session annuelle ordinaire à Nouakchott, pour la deuxième journée consécutive. Au cours de cette journée, les participants se sont scindés en deux groupes de travail dont l'un est chargé d'étudier les voies et moyens pour renforcer les capacités du CNE et l'autre, de définir le thème et les termes de référence du rapport annuel prochain. Ces groupes composés essentiellement de spécialistes des différentes questions liées à l'enfance, procé-

deront aujourd'hui à la restitution en plénière de leurs travaux en formulant des recommandations. Rappelons que le CNE a ouvert ses travaux dimanche; sa première journée a été consacrée à la présentation de trois communications relatives à son rapport d'activités au cours de l'année écoulée, à son rapport annuel et aux voies et moyens pour renforcer ses capacités.

Les participants ont suivi des communications animées par des juristes, des éducateurs, des pédiatres, des leaders religieux et

des parlementaires représentant la société civile et le partenaire principal du CNE l'UNICEF. A cette occasion, les différents intervenants ont loué l'action du Conseil et souligné la nécessité de renforcer les capacités de cette institution pour lui permettre de mener à bien la recherche sur la situation des enfants du pays, la coordination des activités menées en leur faveur, la sensibilisation et le plaidoyer sur les droits de l'enfant à la survie, au développement, à la protection et à la participation.